FRC 3. 23251

23251

CONFESSION

Case
FRC
12538

MUNICIPALE ET FRATERNELLE

DE M. MARTIN, PERE,

ET MAIRE DE CANOPE,

A SON SUCCESSEUR,

AVEC DES NOTES D'UN IMPARTIAL.

A AIX,
De l'Imprimerie de la Vérité.

1791.

CONFESSION

MUNICIPALE ET FRATERNELLE

De M. MARTIN, Pere, et Maire de Canope, à son Successeur,

AVEC DES NOTES D'UN IMPARTIAL.

Vous me demandez, mon cher, l'historique de ma vie, et des conseils sur votre conduite dans la place que je vous laisse, à laquelle le peuple vous élève : il faut que je vous connaisse, et discret, et capable de me succéder, pour vous confier mes secrets ; écoutez, frémissez, mais suivez-moi.

Je fus toujours négociant médiocre ; je n'eus jamais des vues assez étendues pour former des spéculations utiles à ma patrie ; d'ailleurs, avouons que ce mot est vuide de sens : je trouve la patrie par-tout où je me procure argent et plaisirs. Envoyé dans le Levant pour faire fortune, j'acquis aisément toute l'astuce des Grecs modernes ; je devins un fripon bien hypocrite, et, sous le manteau de la dévotion, je sus cacher mes pieuses rapines. Avec l'adresse de ne me permettre aucun vol scandaleux, j'eus droit de vanter ma probité, et de mettre à profit les friponneries sourdes qui sont inséparables du commerce des Echelles.

Après des peines, des soins, des travaux, je me retirai à *Canope*, avec huit à dix mille livres de rentes et un corps usé par les débauches aussi excessives que variées de la Grèce et de l'Asie. Je m'associai une femme aussi laide qu'un homme épuisé doit la desirer pour l'honneur de son front; choix heureux, elle a toutes les vertus que sa laideur assure, et l'ame plus sombre que la figure : je vous dirai confidemment que je lui dois partie de ma cruauté, de ma férocité : ce n'était point assez, elle se lia avec la femme du président de district de *Canope*, dont les mœurs, la rudesse, la tournure sont celles d'une tygresse en gésine ; ce qui forme un petit couple assorti à qui les *Euménides* légueront leur diabolicité. Peut-être serez-vous surpris de m'entendre parler ainsi de ma chaste *Pénélope* ; sachez que je ne l'aimai de ma vie, que mon mariage fut une spéculation de commerce, que son caractère me fait horreur ; puis-je dire rien de plus fort ? et que je regrette bien bien sincèrement la peine que j'ai prise de lui faire des enfans qui ne seront, s'ils lui ressemblent, qu'une portée de petits monstres.

Peu après mon établissement à *Canope*, on me fit conseiller de ville ; c'est un usage reçu en faveur des négocians qui arrivent du Levant. Je me trouvai déplacé dans le moment de la révolution ; mais comme je ne doutai pas que, dans le déchirement d'un grand empire, il n'y eût une fortune à faire avec de la souplesse ; je me fis révolutionnaire, et j'affectai les dehors du patriotisme.

Alors il existait à *Canope*, chose très-rare, un homme courageux, ayant le sang-froid de la raison, et la fermeté de la bravoure, le sieur

Jean-François Lieutaud ; cet homme fut mis, par ses concitoyens, à la tête de la révolution ; il purgea *Canope* des voleurs et des brigands qui l'infectaient, le ville fut quelques temps heureuse ; il fit régner la paix, la police, l'union, le peuple fut soulagé, et ce peuple alors reconnaissant, le regardait comme le vengeur de ses droits ; la voix tonnante de la vérité m'arrache ces aveux.

Je me liai avec ce citoyen, je lui fis une cour assidue, je lui prodiguai les démonstrations d'une amitié factice ; je l'obsédai jour et nuit, je parvins à pénétrer son cœur franc et loyal, et à lui faire juger mon ame par la sienne. Lorsque je m'apperçus que je lui avais persuadé mes vertus, ma probité, mon dévouement au salut public, je fis afficher dans tout *Canope* une longue *jérémiade* où je prouvai que mon père n'avait jamais fait banqueroute. Cette affiche eut le succès que j'en espérais ; ce brave citoyen fut le premier à le croire, et, par son influence sur le peuple, je fus élu maire, presque sans être connu ; et, par une équivoque assez plate, j'obtins le nom de juste, que je ne me suis jamais piqué de mériter (1). L'auteur de mon élévation

---

(1) Les négocians des Echelles du Levant où était le sieur *Martin*, ayant très-mal fait leurs affaires, dans le courant de cette année, demandèrent à *Martin* s'il avait été plus heureux ; il répondit, toujours fidèle à son système d'hypocrisie, dans l'idiome provençal : *siou jus*, ce qui signifie je n'ai ni gagné ni perdu. Une autre fois les négocians Français voulant rendre des politesses qu'ils avaient reçues des négocians des autres nations, proposèrent au sieur *Martin*, ce qui était dans l'ordre, d'y contribuer pour sa part ; il répondit encore en provençal : *pouedi pas siou trau jus*, ce qui veut dire, il ne

se contenta d'une place inférieure. J'ai été tenté cent fois, je l'avoue, de me jetter à ses pieds, et de rendre hommage à ses excellentes qualités; une mauvaise honte, un plus mauvais caractère m'ont retenu. Loin de faire ce que je devais envers lui, j'osais en être jaloux; ses vertus m'écrasaient, et la grandeur de son ame resserrait encore la petitesse de la mienne: telle est la récompense que le sieur *Lieutaud* a recueillie; c'est à lui que je dus ma dignité. Vivement sollicité d'accepter la mairie, il refusa constamment, et dupe de mes dehors séducteurs, il me désigna pour cette place, et lutta seul contre tous ceux à qui j'étais connu, qui me répudiaient.

Je résolus de l'étudier : bientôt je m'apperçus qu'il ne connaissait pas cette politique basse et rampante, indispensable à ceux qui veulent être adorés du peuple; son cœur généreux ne prétendait qu'à l'estime des honnêtes gens et au bonheur de ses compatriotes.

---

n'est pas possible, je suis trop gêné; quoique le mot soit le même, il n'indiqué pas ici le même sens. Les négocians qui n'avaient pas oublié sa première réponse, lui donnèrent par dérision le surnom de *Martin Lou jus* : ce qui les confirma dans le choix plaisant de l'épithète, c'est que toutes les fois que quelqu'un dînait chez Martin, il était à peu près obligé de mâcher à vide, tant les comestibles étaient justes. M. de *Mirabeau* qui savait son Martin par cœur, voulut, pour conserver la popularité de *Canope*, flatter le peuple dans la personne de son maire, lui changea ce sobriquet en un titre louable, le nommant par fois *Martin* le juste. Mais *Mirabeau* avait formé depuis le projet d'aller à *Canope* en éclairer les citoyens; son dessein était de faire pendre *Lou jus* et quatre ou cinq de ses collègues, puis de revenir à Paris après avoir fait tomber le bandeau de l'erreur. La mort a dérangé ce plan, le plus sage qu'il avait formé de sa vie; il n'a eu que le temps de le communiquer à quelques amis.

La ville de *Canope*, excédée par les intrigues du despotisme, de l'aristocratie, et plus encore par les fureurs du bas-peuple, me donnait des travaux au dessus de mes forces: le vrai citoyen, objet de ma haine secrette, en portait noblement le fardeau. Je vous dirai entre nous, mon ami, que je ne suis nullement brave, je voulais cependant avoir l'air d'un homme: mes forces physiques diminuées par le libertinage, semblaient autoriser mes éclipses, et toutes les fois que je prévoyais du danger, je jouais le malade imaginaire, et je me faisais garder par une douzaine de coupe-jarrets qui ne me coûtaient que quelques bouteilles de vin et l'honneur de ma protection. Ce moyen sauvait les dehors, et me laissait la liberté d'avoir du courage, quand je pouvais en faire parade impunément; ce manège m'a réussi plus d'une fois.

Nous avions, alors, pour procureur de la commune, un petit praticien bien affamé, qui voulait faire fortune avec la rapidité de l'éclair; et dont la soif dévorante se contentait à peine de pots-de-vin de deux cent mille livres. C'était le plus hardi fripon, le plus intrigant coquin que j'aie connu. Je fus obligé, pour m'en débarrasser, après m'en être fructueusement servi, de le faire nommer juge. — Il faut récompenser le mérite (1).

---

(1) Ce procureur de la commune est le nommé *Jourdan*, qui proposa au conseil général un emprunt de douze millions à 5 pour 100, francs de toute retenue; 3 et demi pour 100 de commission, 2 d'assurance, et un et demi de fret. Ces 12 millions étaient envoyés par le Bey de *Tripoly*, qui voulait les mettre en sureté pour son fils dans une ville de France, à l'abri des révolutions assez fréquentes en Barbarie. Le pro-

Je m'associai ce petit scélérat, fourbe, méchant et pusillanime; afin de donner le change, je feignis de me brouiller avec lui, pour voir à qui le peuple donnerait la préférence; elle fut en ma faveur.

Accoutumé, depuis long-temps, au joug du despotisme, et n'ayant pas respiré l'air de la liberté dans les pays où j'avais fait ma fortune, je voulus, avec adresse, imposer le pain et la viande; mais je me gardai bien de le prononcer moi-même; j'en chargeai une ou deux de ces mâchoires épaisses et subalternes dont notre municipalité fourmille. Le peuple se souleva, j'eus peur; mais cette émeute fut bientôt calmée par les soins du brave citoyen qui venait si à propos à mon secours, quand j'en avais besoin. Le peuple, le petit nombre d'honnêtes municipaux demandèrent justice et compte de l'imposition illégalement levée; j'ordonnai la restitution et jettai tout le blâme sur le petit procureur et l'officier municipal qui n'avait été que mon agent. Le procureur se défendit avec audace; mais je fis suspendre le municipe; il en appella au directoire de district, le président qui était mon ami, en apparence, qui a l'ame aussi noire que la mienne, et qui me déteste autant autant que je le hais, confirma la sentence; il réappella au département, que j'intimidai, en le menaçant de lui envoyer vingt

---

cureur n'en disait rien; mais la fourbe fut découverte. L'emprunt ne passa pas; mais il eut l'adresse d'enlever ou de faire enlever sa proposition, et tous les discours qu'il avait fait relativement à cet emprunt, des registres où le tout était consigné. Il n'a jamais pardonné au sieur *Lieutaud* ses réclamations fortes contre cette frauduleuse déprédation.

mille *Canopiens* armés, et un millier de mes satellites, pour les mettre tous à la lanterne. Le président du département voulut montrer du courage et ordonna de réintégrer le municipal; mais je ne fis point exécuter l'arrêté, et je fis menacer mon municipe de le faire accrocher à un des réverbères de l'hôtel-de-ville, s'il s'avisait de vouloir y rentrer. Ceci, mon camarade, doit être un exemple pour vous: vous serez toujours le maître quand vous le voudrez. Que les décrets de l'assemblée nationale ne vous arrêtent jamais, ne prennez de la constitution que ce qui vous est favorable et peut affermir votre empire. La constitution municipale, qui semble être la sauve-garde de la liberté, est, au contraire, le plus fort instrument de l'autorité absolue d'un maire, quand il sait s'en servir et qu'il a le bonheur de gouverner une grande ville. Ecoutez-moi, voici des règles de conduite.

Vous avez le droit de requérir la force, toutes les fois que vous le croirez nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publiques. Il y a dans toutes les villes deux classes d'hommes, l'une qui pense, qui a des vertus, des talens, et qui veut le bien; l'autre qui n'a ni vices, ni qualités, mais qui se laisse conduire par ceux qui crient le plus fort. C'est à cette classe qu'il faut s'attacher, elle est la plus nombreuse; et comme elle est la plus ignorante, elle est aussi la plus capable de commettre tous les crimes. Quand ces crimes vous deviennent nécessaires, il est très-facile de l'y déterminer; avec quelques émissaires, quelques trompettes que vous détacherez à propos, ces gens-là vous béniront et feront tout ce que vous voudrez. Si vous êtes économe, les *meneurs* ne vous coûteront pas

cher. J'avais fait mon plan d'après ces données ; mais ce zèlé citoyen de qui je vous ai parlé, et que vous connaissez comme moi, s'opposait à son exécution. Une affaire dont je ne puis m'empêcher de vous dire un mot, lui donna encore plus de droits à l'amour du peuple et à l'estime générale. Le colonel d'un des régimens de notre garnison, insulta la garde nationale, qui n'était formée que depuis peu de jours (1); ceux qui furent insultés se conduisirent avec sagesse et fermeté, et l'amenèrent à la maison commune. Le régiment menaça et demanda son colonel; alors le citoyen protecteur du bon ordre, assura l'hôtel-de-ville contre toute attaque, encouragea la garde nationale, et renvoya sans coup férir le colonel à ses juges naturels : je ne me serais jamais tiré de cette aventure sans mourir de peur, heureusement j'étais malade.

A peu près à cette époque, nous formâmes un *Club*, pour avoir un lieu de réunion, pour y rassembler le peuple et l'instruire de ses droits et de ses devoirs : quantité de bons citoyens se firent inscrire ; ce *Club* fut, dans son origine, très-utile à la révolution, et dans la suite plus utile à ma puissance ; je vous le prouverai.

La ville n'était pas tranquille, le commandant, chevalier de Saint-Louis, n'aimait que la vaine gloire ; le peuple mécontent de ce qu'il avait laissé échapper le colonel, le força à la retraite, et nomma, sans examen, un petit polisson, digne tout au plus d'être tambour de village. Cette ridicule élection ne fut pas ratifiée, la plus saine partie du peuple éclairée par les genshon-

(1) M. *d'Ambert*.

nêtes ; éleva au commandement de l'armée l'infatigable citoyen qui avait alors si bien mérité de la patrie. La crainte me fit lui accorder mon suffrage, je ne pouvais m'opposer à un choix mérité. A peine eut-il pris le commandement de la garde nationale, que l'ordre fut rétabli et la loi respectée. Sa présence et son active intrépidité arracherent plusieurs victimes à la fureur d'un peuple égaré : il appaisa des rixes dangereuses qui s'élevaient entre la garnison et la garde nationale ; il était aimé de toutes les classes des habitans, ce qui faisait mon supplice.

Alors ma jalousie se réveilla. Le grand jour de la fédération arriva et me fournit l'occasion de lui faire autant de maux, que son excellente conduite m'avait fait de chagrins. Il m'avait invité à dîner avec l'état-major de la garde nationale et des deux régimens qui formaient la garnison de *Canope*. Après m'être fait long-temps attendre, je lui manquai de parole ; il m'en fit des reproches, je les repoussai ; je me fâchai, je pleurai même ; on travailla à nous réconcilier, on nous fit embrasser, je feignis de me prêter à la réconciliation ; mais je n'en fis pas moins répandre le bruit, par mes émissaires, que le général m'avait insulté, et conséquemment toute la municipalité en ma personne : je jouai la maladie, je me fis porter à la campagne, où je me fis faire une députation par le *club*, à laquelle je me plaignis amèrement du général. « Ce ne sont pas, disais-je, les torts dont il est coupable envers moi qui causent ma douleur et mon accident, je les lui pardonne de toute mon ame ; mais je crains pour la constitution : ne voyez-vous pas qu'il attente à mon autorité ; qu'il a fait une proclamation, pour défendre aux paysans et aux

artisans d'aller à la chasse avec des fusils de munition ? Bientôt il vous défendra d'aller chasser dans les biens des autres, quoique la constitution ait établi une égalité parfaite entre tous les citoyens. Voilà, mes chers amis, ce que je crains pour vous ». C'est par de pareils discours que je m'emparai de leur cœur et que je préparais la haine et les fureurs populaires qui devaient, un jour, terrasser mon ennemi. Voilà mon adresse, cher collégue, voilà votre marche, allez pas-à-pas, ne vous lassez jamais, vous atteindrez le but.

Mon infatigable constance, ou peut-être mon acharnement, amena mes succès ; j'avoue que je vivais dans une crainte continuelle, les gens probes étaient pour le général, avec la plus saine partie des artisans et des gens de la campagne; cet homme était intrépide; il pouvait tenter un coup hardi et me détruire moi et mes créatures; peut-on pardonner à celui que l'on craint?

Je m'adressai à mon praticien, qui avait une injure personnelle à venger; le commandant avait démontré devant toute la municipalité, preuves sur tables, que M. le procureur était un fripon; ce double-main fit entrer dans ma ligue un ci-devant chanoine à collier rouge (1), qui était encore tout couvert du sang de son oncle.

---

(1) Le chanoine abbé de *Beausset*, qui, avec le sieur *Blanc-Gilli*, aujourd'hui député à l'assemblée nationale, et le sieur *Chompré*, ci-devant maître d'école, alors officier municipal, depuis greffier du tribunal criminel, séant à Aix, haranguèrent la garde nationale pour faire assassiner le chevalier de *Beausset*. Ce ne fut cependant pas un *Canopien* qui lui porta le premier coup, ce fut un Lyonnois qui excita les *Canopiens* à le dépécer en morceaux qu'ils se partagèrent;

Le général, qui était très-attaché à la garde nationale qu'il voulait discipliner *ad instar* de celle Paris, avait pris et fait prendre l'uniforme à ses aides-de-camp, dès qu'il fut décrété par l'assemblée nationale ; mais l'honnête comte de *Saint-Victor,* pour six louis que je lui donnai, et le païement de six mois de nourriture que je cautionnai à son traiteur, monta à la tribune patriotique et déclama contre le général, les aides-de-camp et l'uniforme.

Le peuple, indigné, voulut punir cette audace et fermer le *club* d'où s'étaient exilés les honnêtes gens, parce qu'il leur était prouvé que ce repaire n'était qu'un foyer de discorde et de calomnie.

Informé de cet accident qui dérangeait mes combinaisons, je requis le commandant d'y mettre ordre ; il obéit. J'y envoyai des officiers municipaux en écharpe, pour faire retirer le peuple qui s'était conduit avec la plus grande modération ; pour lui donner quelque satisfaction, je fis fermer le *club* pendant trois jours ; mais j'insistai tant, je fis tant agir et parler mes créatures soldées, que nous prouvâmes que le *club* était l'appui de la constitution et de la municipalité. Je triomphai ; le conseil municipal délibéra que le *club* reprendrait ses séances, et que ceux qui avaient voulu le fermer, seraient poursuivis extraordinairement.

En effet je fis décréter de prise de corps et

---

on vit sa tête, ses bras, tous ses membres portés au bout des bayonnettes ; ses habillemens étaient aussi morcelés ; le municipal *Blanc-Gilli*, les mains teintes de sang, portait à la municipalité la clef de l'appartement de la malheureuse victime.

enlever, dans leurs maisons, tous ceux qui avaient mal parlé du *club*, malgré les décrets de l'assemblée nationale dont je n'ai jamais fait aucun cas, sentiment que partageait avec moi la municipalité. Par cette opération expéditive, si elle n'est pas régulière, je me défis de tous les citoyens qui pouvaient arrêter mes projets, et je fis taire les autres; mais comme il restait encore d'honnêtes gens dans la municipalité, je ne pus mettre en mouvement tous les ressorts que j'avais préparé avec mon praticien; ils firent intervenir le directoire de district, qui fixa les limites respectives de l'autorité du commandant et de la municipalité, et nous réconcilia par un repas d'union. J'avoue qu'en embrassant le général je pleurais, mais c'était de rage : j'aurais voulu lui enfoncer le poignard dans le cœur; que ne pouvais-je bien appliquer ce vers !

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Lui, avec un visage serein, me prodiguait les caresses de l'amitié, devant tout le peuple de *Canope;* je n'en méditais pas moins les moyens de le perdre; et je ne tardai pas à les trouver.

Je me souvins d'un misérable qui avait été officier municipal, et qui était alors dans le département (1). Ce malheureux est fils d'un banqueroutier; décidé à faire fortune, il avait débuté dans le monde par écrire une platitude, en style barbare, où il débitait les plus abjectes flagorneries aux puissances; mais son encens inodore fut rejetté; il se mit dans le commerce et commença par emporter vingt-deux mille livres à

(1) C'est ce même *Blanc-Gilli*, aujourd'hui député.

un parfumeur de Grasse (1). La révolution arriva, il se fit patriote, pour aller à la fortune. Je m'adressai à lui; connaissant sa misère, je l'eus à bon compte; je flattai son orgueil et lui fis entrevoir l'inviolabilité en perspective. Bientôt je lui fis part de ma haîne et de mes projets de vengeance. Laissez-moi faire, répondit-il, dans trois jours vous verrez ce que je puis. Il tint parole; et m'apporta un pamphlet, ouvrage des enfers; le général, les plus honnêtes gens, ses amis, y étaient peints comme des traitres, des conspirateurs, des monstres; il appuyait sa noire calomnie du plus hardi mensonge; il avait, disait-il, les preuves de ce qu'il avançait. Je fus étonné de sa scélératesse; je remarquai que ces horreurs étaient invraisemblables : tant mieux, répond le fourbe, les gens sensés mépriseront l'ouvrage, mais le peuple, Monsieur, le peuple y croira, et nous prendrons des moyens surs de lui en persuader la vérité (2). En effet, de calomnies en calomnies, il réussit à faire entendre à la dernière classe du peuple que le général et les bons citoyens qui aimaient l'ordre, la paix et la constitution étaient des aristocrates qu'il fallait pendre : il s'associa deux faussaires dont

(1) Le sieur *Fargeon*, parfumeur de Grasse, à qui *Blanc-Gilli* a escroqué pour 22 mille liv. de parfumeries, supposant un armement, un capitaine, des ordres faux. *Fargeon*, voulant poursuivre son paiement, fut menacé par *Blanc-Gilli* de la lanterne, dont il était maître absolu, étant alors Président du *Club* despotique. Aujourd'hui *Fargeon* propose pour 8 mille liv. sa créance de 22, et offre de fournir toutes les pièces nécessaires pour poursuivre *Blanc-Gilli*; mais il n'est plus temps, le voilà *inviolable*.

(2) Le sieur *Blanc-Gilli* distribuait, lui-même, dans les tavernes ce libelle, et le faisait lire à la populace des quais, et expliquer aux Piémontais et aux Génois; le maire fournissait de quoi payer les lecteurs.

l'un avait été chassé de sa compagnie et de sa section, pour crime de faux, tous deux dans l'extrême détresse. Je leur fournis à chacun un habit, je leur promis la présidence du *club* patriotique, et conséquemment du pain (1). Cette manœuvre réussit; mais je craignais l'assemblée nationale, sur-tout le génie actif et la probité connue de M. *d'André;* je le tâtai, ne pouvant le gagner, je le fis dénoncer.

J'avais pour collègue, dans l'administration, un vieux astronome, radoteur (2), qui se croyait un *Caton;* je lui prodiguais des louanges, et, quoiqu'il écrivit en pédant, je lui fis croire qu'il était une espèce de grand-homme. Par ces paroles séductrices, je l'engageai à dénoncer M. *d'André*, qui l'accabla du sourire du mépris; je fis poursuivre la dénonciation par le *club*, par mes faussaires, mon banqueroutier, et, pour augmenter la masse, j'y joignis une quarantaine de prostituées, et je fis crier par-tout:—*La grande dénonciation des Dames.*— Hélas! peine perdue; l'assemblée nationale lui donna le fauteuil: ce nouveau président m'écrivit une lettre paternelle et instructive, je m'en moquai: la populace était pour moi, je pouvais faire une *S.-Barthelemy* de tous les honnêtes gens; j'étais maître absolu; je lui répondis des des injures; prenant le ton d'un chef de république, je lui défendis de m'écrire, et je poursuivis ma vengeance, seule passion à laquelle un cœur tel que le mien puisse encore se livrer.

Je persuadai au conseil municipal que la garde nationale coûtait trop cher, et que le général

(1) Les deux *Maillets*, maîtres d'école, dont le père, notaire, avait été chassé de son village pour avoir fait un faux contrat.

(2) Le sieur *Mouraille*, officier municipal.

faisait trop de dépenses ; en même temps mon banqueroutier calomniait, et mon astronome fabriquait un long mémoire économique, que je présentai au conseil. Sous prétexte du bien public, je fis retrancher la musique de l'armée, le secrétaire du général, les frais de sa correspondance ; on se plaignit de ma lésine, je demandai qu'on allât aux voix. Tous ceux que les vertus patriotiques et le courage du général blessaient, par comparaison, furent pour moi, avec toute la tourbe municipale. Les gens d'honneur mécontens, donnèrent leur démission, c'était me rendre le plus grand service : je crus que le commandant remercierait aussi ; mais il ne voulut point abdiquer ses devoirs, ce qui m'empêcha d'aller aussi en avant que je le voulais.

Le génie fécond de mon praticien me tira encore d'affaires ; il compôsa une nouvelle formation de la garde nationale, où il ne fallait plus de commandant général, mais un chef éligible tous les trois mois ; il en était de même des autres grades, ce qui flattait beaucoup le peuple, par l'espoir que donnaient les fréquentes variations (1). Il s'assura de la 19me.

(1) Ainsi, lorsqu'il fut question de destituer illégalement le général, qui faisait ombrage aux factieux, on viola le décret qui défendait de toucher en rien à la garde nationale, jusqu'à son organisation ; mais lorsqu'on eut substitué un chef postiche que tout le monde méprise, et que les sections, ennuyées de cet homme de bois, demandèrent, après les trois mois écoulés, qu'il fût procédé à une nouvelle élection, on rappella le décret ; on répondit qu'on n'avait pas le pouvoir d'innover, et l'on conserva le complaisant *Moncoussou*, à qui on assure qu'il en coûta trente mille livres pour être nommé.

C'est ainsi que depuis dix-huit mois on viole ou on fait exécuter les décrets, suivant les intérêts de la faction dominante.

section, composée d'un ramas impur d'étrangers sans aveu, qui, pour quelque assignat, se chargea de présenter cette formation à des camarades; et moi, d'après les principes du fameux *Robespierre*, je déclarai citoyens actifs et donnai des armes à tous ces inconnus, écume de leurs pays, eux qui ont fait donner à *Canope* le surnom humiliant d'égout de la France. Avec une vingtaine de ces coquins, je fis chasser, dans chaque section tous les honnêtes gens qui s'opposaient à ma vengeance. Après avoir fait assembler une douzaine de fois les volontaires, et leur avoir fait perdre beaucoup plus de temps que je ne leur en avais payé, je parvins à leur faire nommer un négociant hypocrite, et magnétiseur, bien ignorant, bien faux, mais bon clubiste, et esclave dévoué à mes ordres (1). Dès que je fus secondé par cet honnête homme, je commençai à être parfaitement absolu. Je débutai par faire saisir deux cents balles de tabac que je partageai entre mon praticien et mon magnétiseur, pour me les attacher davantage; je fis faire à la garde nationale l'honorable métier *d'alguasils*. Quelques-uns osèrent se plaindre; mais la terreur que mes satellites imposaient, étouffa les plaintes; ils furent forcés de servir malgré eux.

Cette expédition fit crier deux de mes collègues à qui j'avais laissé prendre tout ce qu'ils avaient voulu (2). Sur-tout un dernier qui avait

---

(1) Le sieur *Cabrol de Moncousson*.

(2) Les sieurs *Blanc de Bertrand*, négociant, et *Pascal*, épicier.

pris

pris tous les boulets, fusils, et toute la poudre au fort *Saint-Nicolas*, sans rien partager à personne: je fus encore obligé, pour les contenter, de faire passer, en fraude, une cinquantaine de charrettes de coton rouge filé, et d'autres marchandises des Indes, qui nous rendirent cinquante mille écus de profit, que nous partageâmes entre le chef qui avait fourni l'escorte, mes deux collègues, et moi. J'avais encore à mes ordres un petit fripon de municipal, libraire de son métier (1), auquel pour un pot-de-vin passable, j'avais approuvé un compte de 150 mille livres, de papiers fournis à la municipalité dans l'espace de 8 mois. Ce brave citoyen me servait fidèlement, il ramassait toutes les horreurs que les enragés semaient dans leurs feuilles incendiaires, et les vendait en détail au peuple; il avait des lecteurs pour ceux qui ne savaient qu'entendre.

Réparons un oubli: quand je fis nommer ce nouveau commandant, de qui je vous ai parlé, je ne pus trouver, en sa faveur, que cinq cents voix, dans une ville qui a, au moins, 30 mille citoyens actifs; mais avec un assignat de 50 livres, je fis passer la nuit à deux commis qui accaparèrent dix-huit cents voix vers le lendemain matin.

Les citoyens qui aimaient la justice s'assemblèrent au nombre de deux mille, et réclamèrent contre l'élection du nouveau chef qui avait été élu contre les décrets; je criai à l'aristocratie,

(1) *Mossy* le fils.

et je les fis séparer à coups de crosses ; j'avais même donné ordre, secrètement, de faire main-basse sur eux; mais je ne trouvai que cinq ou six coquins qui voulussent m'obéir : ces réfractaires à mes volontés en furent quittes pour des bourrades et des coups de plat de sabre. Ces citoyens maltraités députèrent à Paris, j'avais pris d'avance la précaution de faire passer quelques assignats à la femme du suppléant *Castelanet*, et de lui promettre de faire son mari procureur de la commune, pour le mettre à l'abri de ses créanciers et de la justice, relativement à un dépôt qu'il avait dévoré. La députation des plaignans, par les soins de *Castelanet*, ne fut point écoutée : je ne pouvais craindre que *Mirabeau* ; mais j'étais sûr de lui, parce que j'étais maître de la popularité de *Canope*, dont il était amoureux.

Alors s'élevait à Paris la puissance souveraine des Jacobins, qui bientôt étendit sa domination sur tout le royaume : je voyais cette société, nouvelle, plus redoutable que ne l'avait été celle de Jésus ; je vis que bientôt elle s'éleverait au-dessus des loix, de la constitution, de la monarchie, et qu'elle braverait les hommes et les Dieux. Semblable aux feus Jésuites, elle avait déjà ses émissaires pour soulever, ses trompettes pour sonner l'alarme, ses *garasses* pour prêcher sa doctrine tyrannique : le peuple craignait ses espions, les honnêtes gens ses assassins ; comme l'ancienne société Jésuitique, elle avait ses régicides soldés ; elle voulait abattre les trônes, les têtes des rois, et régner seule par ses affiliés. Je vis qu'elle recevait des secours pécuniaires des puissances ennemies de la France, pour fomenter

des troubles : je vis que, sous le prétexte d'une liberté trop étendue, elle voulait s'emparer de toutes les autorités, et sur-tout de toutes les places lucratives ; je vis qu'elle soufflait dans le cœur de ses Néophytes le fanatisme le plus dangereux ; je vis cette société, mère de six cents autres soumises à son empire ; je reconnus que nulle puissance ne pouvait lui résister, qu'elle pouvait, impunément, commettre tous les crimes, et qu'avant sa destruction elle aurait fait des maux incalculables : quelles délices pour un observateur tel que moi ! j'observai qu'elle était le réceptacle de quantité de ces ames atroces, de ces êtres dépourvus de qualités honnêtes, de ces scélérats qui n'ont rien à perdre, et qui n'ont qu'une fureur brûlante, qu'ils prennent pour le feu de la liberté.

Je ne voulus pas me brouiller avec des gens aussi redoutables, je voulus, au contraire, leur paraître utile ; je me fis président du *club* de *Canope*. J'avouerai, peut-être par faiblesse, que je rougis de me voir présider le rebut de nos sections, cet amas impur de banqueroutiers, de faussaires, de coupe-jarrets, de bourreaux ; je me fis nommer un vice-président, j'en dirigeai le choix sur un autre banqueroutier frauduleux, qui avait le talent lucratif de contrefaire toutes les écritures, et qui, plus d'une fois, avait frisé les galères et la potence (1). C'est un grand homme sec, qui ouvre une bouche énorme et sépulcrale, qui endort ceux qui l'écoutent par un babillage infinissable, et qui, par lassitude,

(1) Le grand *Langier*.

obtient enfin ce qu'il veut : c'est un coquin très-utile, je vous le recommande.

Dès que je fus président, j'ajoutai aux nombreux comités dont le *club* était composé, un comité secret pour mes expéditions particulières; mais ce que je fis de mieux, par mon vice-président, ce fut de faire jurer le *club* entier, de poursuivre, dénoncer, battre, massacrer quiconque, directement ou indirectement, parlerait ou écrirait mal de la municipalité, en général, des municipaux, notables, commis, etc., etc., etc., en particulier.

Ce fut alors que je régnai sur *Canope*; et si toute la garde nationale m'avait aussi bien servi que certains bataillons, j'aurais fait de superbes choses. (1). Ce mal-entendu fut cause que je ne pus me défaire de quelques citoyens honnêtes, mais trop clair-voyans pour moi; je ne pus même réussir à faire brûler leurs maisons, quoique je

---

(1) La nuit du départ du Roi, environ cent brigands, armés de sabres et de stylets, allèrent au *club*; le comité secret les avait mandés; et à onze heures et demi du soir, M. le maire et le commandant *Cabral de Moncousson* vinrent les haranguer et les exciter au carnage; ils leur promirent le pillage des maisons des citoyens dont le sieur *Blanc-Gilli* leur donna la liste, qui étaient au nombre de dix-huit cents; ils allaient partir pour commencer leurs crimes; mais ils apprirent qu'il fallait craindre le brave régiment d'*Ernest* et deux bataillons des meilleurs habitans de la ville, qui étaient préparés à les repousser; cette nouvelle déconcerta le traître *Cabral*, et le maire plus traître encore, et empêcha une seconde *Saint-Barthelemi* des meilleurs citoyens; pour hâter le carnage, le sieur *Omer Granet* avait quitté son poste au Département, et était venu stimuler les indécis.

l'aie tenté plusieurs fois ; ceci me rappelle que j'envoyai mes affidés à la campagne où le dernier commandant s'était retiré, pour y goûter le repos, que j'avais toujours éloigné de lui; ces malheureux le laissèrent échapper, et n'eurent seulement pas le courage d'incendier ses propriétés ; ils s'amusèrent à des figues, des raisins, au lieu d'immoler mon ennemi : hélas! les lâches ne sont bons à rien ; tout ce que je pus tirer d'eux, c'était des cris *à la lanterne*, dont ils menaçaient les gens vertueux.

Par des inquiétudes continuelles, je tenais les citoyens qui m'étaient suspects, enfermés dans leurs maisons, cachés dans leurs campagnes, ou fugitifs chez l'étranger. Mes satellites, armés de sabres, de poignards et de bâtons, entraient dans les cafés, les guinguettes, insultaient et frappaient les paisibles habitans qui cherchaient à se distraire sur leur état : par ces moyens je répandis la terreur dans une ville connue par la variété de ses plaisirs : ce despotisme ne me coûtait qu'un assignat de 200 livres par semaine ; vous m'avouerez que voilà des coquins à bon compte ; vous les aurez encore à meilleur marché, si vous avez de l'astuce ; mais il faut savoir les ménager. Quand de braves gens venaient se plaindre de leurs excès, je leur répondais que c'était un malheur de circonstance, et je leur conseillais de vendre leurs maisons ou leurs cafés : j'ajoutais l'ironie à l'amertume de leurs chagrins ; c'était un de mes plaisirs favoris.

J'étais l'homme du monde le plus heureux, lorsqu'un bonheur inespéré vint y mettre le comble. La municipalité de la ville de *Caïus*

sexticis me demanda du secours pour empêcher une contre-révolution de 32 cocardes blanches, saisies chez une marchande de modes, soutenue par 40 clercs de procureurs qui devaient former un nouveau *club*. Je ne pus contenir ma joie à cette réquisition, j'envoyai vîte, pour la décence, un bataillon Suisse avec un bataillon de mes Nationaux les plus enragés, parmi lesquels j'avais glissé une soixantaine de mes satellites qui ramassaient en route tous les sans-culottes, pour grossir la phalange; avec ordre secret de faire main-basse sur ceux que mon frénétique banqueroutier, et un petit avorton bien méchant et bien lâche qui était dans le directoire, leur indiqueraient.

Les commencemens furent heureux; ils pendirent un homme de mérite, un innocent gentilhomme qui venait de monter sa garde, et un chevalier de *S.-Louis*, vieillard de 84 ans, estimé de tout le monde. Après quoi ils firent un repas un peu cannibale, et partagèrent fraternellement les têtes des immolés avec leurs frères-d'armes de la ville de *Caïus sexticis*. Jusque-là tout allait à merveille; mais à l'approche de *Canope*, un maudit serrurier, garde national, arrêta le porteur de tête, et ne voulant pas qu'on allât plus avant, le bataillon adopta son avis; mes grenadiers s'y opposèrent; mais ils furent obligés de céder: la tête fut enterrée, et ne fut point portée dans *Canope* comme preuve du triomphe.

Les espions que j'avais sur la route, m'avertirent assez à temps pour sauver les apparences; j'envoyai ordre, par un courrier, de faire inhu-

mer la tête ; la chose était déja faite; mais je recueillis l'honneur de l'avoir prescrite.

En même temps, mes émissaires du *club* répandaient dans la ville que la garde nationale apportait les têtes des traîtres à la patrie, et criaient qu'il fallait couper celles des aristocrates de *Canope* ; il nous en faut seulement six cents, disaient-ils ; ils avaient lu dans *Marat* que ce nombre était nécessaire ; le premier citoyen destiné à la hache était, vous le savez, le commandant général qui s'était retiré. Les honnêtes gens qui avaient quitté la municipalité, les citoyens tremblans, se sauvèrent dans le dehors; un grand nombre des plus fermes coururent avertir le sieur *Lieutaud* des dangers qui le menaçaient, et le forcèrent à quitter un canton rempli d'assassins et de monstres. Il partit avec sa femme et un ami, pour chercher, sous un ciel étranger, la paix et le repos dont il avait besoin : heureusement il fut arrêté, comme n'ayant pas de passeports, au mépris des décrets qui protégaient sa marche. Je mis le *club* en jeu ; il me trouva deux témoins, qui ne me coûtèrent que quatre louis et un habit; ils l'accusèrent indirectement du crime de contre-révolution. De mon côté, j'eus des témoins tant que j'en voulus ; je le fis décréter, et ramener chargé de chaînes du lieu où il avait été pris ; j'allais le faire pendre par mes juges, dont mon praticien était président, quand cette maudite assemblée nationale, que Dieu confonde, décréta qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

Je ne perdis pas espérance, malgré cet échec ; j'envoyai deux fois mes grenadiers et mes sti-

pendiés pour forcer la prison ; mais ces misérables n'osèrent regarder en face une trentaine de suisses, qui en imposèrent à leur fureur. Je leur en fis de violens reproches ; ils me jurèrent de l'assassiner le jour qu'il sortirait des fers : je leur avais donné 400 livres, dès la veille, pour leur faire trouver du courage dans le vin ; erreur, j'en fus le dupe, et ces suisses *d'Ernest*, avec deux commissaires arrivés de Paris, l'arrachèrent à ma vengeance, devant la multitude de mes gendarmes, et d'une populace que j'avais ameutée et payée : mon argent fut encore perdu sans fruit, c'est-à-dire celui de la municipalité, entendons-nous.

Il partit; sa fuite me mit à mon aise, je n'étais plus inspecté; je m'arrangeai avec les boulangers et les détailleurs de viande ; je perfectionnai la fabrique des passe-ports, et j'ordonnai que personne ne sortît de la ville sans un passe-port qui coûtait douze sous. Je vous prie de conserver cette manufacture, elle est simple, mais d'un bon rapport. Pendant que je m'occupais à améliorer ainsi l'administration, l'assemblée nationale ordonna les assemblées primaires, pour choisir les électeurs ; c'est alors que j'eus besoin de toute mon astuce et de toutes mes ressources pour être élu un des premiers, et ne faire élire, après moi, que des misérables et des ignorans qui ne pussent me primer ; comme je ne voulais point de supérieur, je fis nommer ce petit monstre à la gueule torse et au regard louche, qui m'avait si bien servi dans l'affaire du commandant de la garde nationale, et un autre avorton non moins plat, et tout aussi méchant (1) ;

(1) Le sieur *François - Omer Granet*, tonnelier;

monstre de débauche, qui, ayant commencé sa vie par l'adultère et l'infanticide, et qui, après avoir enlevé une femme à son mari, l'avait ruinée et s'était ruiné lui-même, en faisant un procès à une fille qui l'avait servi dix ans et de qui il avait eu quatre enfans baptisés sous son nom, et répudiés par lui; c'était bien le plus mauvais sujet que je pouvais trouver parmi les électeurs. Mon praticien voulut intriguer; mais je déjouai ses projets. Je me fis président du *club*, je me servis de tous mes émissaires pour écarter des sections les citoyens qui avaient du vrai patriotisme, des vertus et des talens : je leur fis courir la ville quinze jours avant les élections, bien armés, pour intimider les hommes paisibles, et les empêcher de venir aux assemblées ; cette manœuvre réussit, excepté dans une section où quelques bons citoyens se réunirent, tous les élus, actifs ou non, furent du choix du *club* dominateur, et conséquemment du mien. Je parvins ainsi à ramasser ce que *Canope* a de plus ignorant et de plus crapuleux, pour en former le corps électoral, qui me nomma de prime abord; il est vrai que, malgré les décrets de l'assemblée, je fus obligé de donner douze mille livres à cette canaille, sans quoi je n'aurais pas triomphé. Enfin mon élection acheva ma fortune; j'avais régné dans *Canope*, je devenais un des 740 Rois de France, dont le trône est à Paris; de plus, législateur, inviolable, et comme tel, dispensé de rendre mes comptes. Il est vrai que tout ceci m'a

---

ancien valet du conseiller au parlement d'Aix, *Monvallou*, aujourd'hui patriote, assassin, et instigateur des meurtres commis à Aix, et malgré cela député à l'assemblée nationale.

coûté beaucoup de peines et d'argent à la municipalité; qu'importe, réussir est tout pour un ambitieux. Je donnai, par force, 25 mille livres au bataillon qui revenait d'Avignon, et qui n'apportait du siége de Carpentras que quelques couverts escamotés; je n'avais pas un instant à moi dans cette place de maire; ne m'a-t'il pas fallu intriguer au département pour l'exciter à la guerre civile contre Arles, afin de me rendre favorable *Antonelle* et ses factieux? Vous avez vu avec quelle adresse j'égarais l'attention du peuple sur l'agiotage que nous faisions des assignats, et sur l'accaparement des gros sous: il en a coûté la vie à deux innocens; mais c'est une misère, et j'ai eu l'attention de faire donner par le *club* une couronne civique au fripon de menuisier qui avait fait semblant d'arrêter les assassins, après les avoir excités au meurtre. Tous ces détails, mon cher ami, vous paraissent minutieux, ils n'en sont pas moins indispensables: imitez-moi, sachez enchaîner la crédulité du peuple, j'en étais le maître au point de dégrader les actions les plus louables, et de lui faire prendre pour des crimes ce qui n'était que vertus.

Quant aux grands principes, notre constitution est monarchique; cependant la constitution municipale augmente le nombre des magistrats en raison du nombre des citoyens; ce qui s'oppose à *J.-J. Rousseau* qui veut que le nombre des magistrats soit en raison inverse de la population, et de la grandeur des Etats; c'est-à-dire qu'il faut peu de magistrats à un grand peuple; d'où il résulte que la démocratie où tous les citoyens peuvent devenir magistrats, convient aux petits Etats, et la monarchie aux grands Em-

pires, afin de donner plus de force à l'autorité, en la concentrant en moins de mains. D'après cet axiome de morale politique et sociale, j'observai qu'il est impossible d'adapter la constitution municipale à la constitution monarchique. En effet, je ne pouvais faire démolir une maison qui menaçait ruine, sans faire, avant, assembler le conseil municipal, ensuite le conseil général; en supposant qu'il ne fît pas d'ajournement, il fallait s'adresser au directoire de district, qui différait son avis quelquefois plus d'un mois, puis au directoire de département, qui encore, un mois après, donnait un arrêté qui permettait à la municipalité de faire abattre la maison qui s'était écroulée depuis six semaines, et avait écrasé plusieurs citoyens. Je trouvai ces cascades révoltantes; je vis qu'il m'était plus avantageux de me servir de la puissance du *club* et du satellisme. Quant au pouvoir législatif et exécutif, vous n'avez rien à en redouter; l'un ne peut agir, l'autre ne cherche qu'à se tirer avec adresse de la partie. Vous devez voir, avec quelle facilité je viens d'obtenir 900 mille livres, dont j'ai eu assez bonne part.

Canope est une ville de commerce importante, qu'on ménagera toujours; on punit quelquefois une petite cité par la destruction; mais on conserve celles qui sont grandes et riches. Vous pouvez tout faire: tant que vous serez bien avec le *club* et que vous alimenterez mes satellites, vous pourrez être absolu et faire votre fortune, il serait trop injuste qu'un maire et des officiers municipaux n'eussent pas la liberté de se payer par leurs mains, après avoir été, pendant deux ans, l'objet des caprices du peuple;

doivent - ils , malgré les décrets sur l'égalité , se retirer du service aussi pauvres que le cordonnier qui les chausse ?

Quoique vous sachiez , peut-être, que l'immortel *Fénélon* a distingué dans sa République libre , sept classes de citoyens , et que *J. J. Rousseau* ait expressément recommandé aux Français de ne pas détruire leur gouvernement , qui était bon en lui , et qui n'avait besoin que de réparations et de réformes , vous n'en exalterez pas moins cette égalité métaphysique et insoutenable , qui fait pour l'instant les délices du peuple et l'épée de bataille des fripons ; répandant cette morale séductrice , vous emplirez vos coffres , vous vivrez d'ortolans , et vous laisserez à ce peuple stupide son pain noir et ses chiffons de papier crasseux et déchirés.

Gardez-vous bien de dire la vérité au peuple, il aime de séduisans mensonges. Sous le brûlant climat de *Canope* , toujours la tête exaltée, il croit jouir de la félicité , dès qu'il entend son nom ; sans argent , sans industrie , sans travail , sans pain , laissez-lui sa chimère , allez au solide ; ce peuple se croit une réunion *d'Alexandres* , un sabre , un habit bleu , un bonnet d'ourson , lui montre dans *Jérôme* et *Nicolas* autant de héros : profitez de son erreur , entretenez son feu civico-militaire , par quelques expéditions ; malheur aux victimes , elles sont nécessaires ; profitez des leçons d'un maire qui a pour lui une fructueuse expérience. Adieu , mon cher , je vais me rendre à Paris , je compte y bien

arranger mes affaires ; si cependant . . . . ma foi, alors *sauve qui peut.*

Je vous embrasse et vous recommande discrétion.

Tout à vous,

Signé, MARTIN.